

"Conclusion"

David Dumoulin Kervran

▶ To cite this version:

David Dumoulin Kervran. "Conclusion". David Dumoulin Kervran et Marielle Pépin-Lehalleur. Agir-en-réseau: modèle d'action ou outil d'analyse? ., Presses Universitaires de Rennes, pp.232-245, 2012, Res Publica. halshs-00681869

HAL Id: halshs-00681869 https://shs.hal.science/halshs-00681869v1

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

- 17 -

CONCLUSION

David Dumoulin Kervran¹

Quelle est finalement l'utilité de cette notion de « réseau » pour tout ceux qui réfléchissent à l'action politique contemporaine, pour les chercheurs qui étudient des groupes qui se mobilisent avec un objectif commun ? Le livre déploie un panorama de réponses, à travers les analyses de sociologues, de politologues, d'historiens et d'anthropologues qui, chacun à travers une étude de cas, tente de clarifier en quoi cette notion lui est utile pour mieux décrire, mieux expliquer, mettre en valeur la forme d'une organisation collective. Les propositions générales que contient ce livre se basent sur la comparaison de mobilisations qui se développent dans des domaines très variés : altermondialistes, promoteurs du budget participatif, libertaires, environnementalistes, clientèles ethniques, factions politiques prédémocratiques, nébuleuse anarchiste, théologie de la libération, mouvance de la gauche non communiste, universitaires, (ex-)guérilleros ou migrants. La plupart des exemples sont issus de l'Amérique latine mais ils sont tous traités de manière à contribuer à une réflexion collective qui dépasse tout ancrage continental. La comparaison permet en effet de dégager certains principes sur *la forme* de ces mobilisations, par-delà une diversité d'objectifs et de contextes qu'il serait absurde de confondre.

L'utilité de la notion, lorsqu'elle n'est pas juste plaquée sur la mobilisation étudiée, est donc de mieux analyser la configuration des liens qui organise chaque action collective. Mais la comparaison a d'autres avantages : celui de clarifier les alternatives qui s'offrent au chercheur au moment de choisir une démarche, celui de pointer l'émergence d'un objet - le réseau comme « modèle d'action » - et celui de parvenir à une plus grande réflexivité sur l'usage d'une notion qui est aujourd'hui omniprésente. Peut-être cette réflexion critique ne sera-t-elle d'ailleurs pas seulement utile pour les chercheurs, mais aussi pour ceux qui se mobilisent, qui entendent et utilisent constamment ce terme de « réseau ». La difficulté à isoler les usages « scientifiques » de la notion, et la nécessité même de penser les circulations avec tous les usages instrumentaux ou politiques, ont en effet été au cœur de la réflexion.

¹ IHEAL-CREDA, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Le réseau est-il un concept sociologique ? Est-il un outil, ou un plutôt un paradigme pour les sciences sociales? Une métaphore pour l'analyse? Une métaphore pour penser l'action ou plutôt pour mieux la mettre en pratique ? Le terme neutre de « notion » permet justement d'explorer chacune de ces options défendues par différents chercheurs. Devant cette confusion, nous avons choisi de ne pas emboîter le pas aux analyses sociologiques qui soulignent les changements structurels qui permettraient d'expliquer l'expansion de l'action en réseau (réseaux de communication, globalisation, individuation, démocratisation, etc.). Il s'agissait de cartographier tout d'abord la diversité de ces usages, afin de prendre du recul. Il a donc fallu, en introduction de ce livre, commencer par replacer la manière dont l'analyse de l'action collective l'utilise, au sein d'une prolifération d'usages dans tous les domaines scientifiques. Nous les avons classés selon quatre axes : l'orientation en valeur et en complexité, le périmètre des entités et de l'histoire concerné. Ce recul a permis d'évoquer la prégnance transdisciplinaire de la notion, d'insister sur la porosité des frontières entre usages savants et usages communs, mais aussi de prendre conscience des dichotomies existantes pour les recomposer : réseau concept versus substance, réseau catégorie d'analyse versus objet d'analyse, réseau comme type d'organisation versus les modèles de la bureaucratie et du marché², et réseau comme acteur *versus* réseau comme sociabilité³.

En fait, c'est en refusant le partage des eaux entre un usage scientifique et un usage purement métaphorique, sur lequel se constitue l'analyse formelle des réseaux, en essayant de penser une voie alternative à partir de nos études de cas portant sur des mobilisations collectives, que la polarité réseau-catégorie d'analyse versus réseau-modèle d'action (horizontal-flexible-informel) nous est apparue si intéressante. Cette polarité permettait en effet de développer des usages réflexifs et compréhensifs de la notion de réseau qui nous semblaient manquer. Du côté « catégorie d'analyse », la réflexivité nous portait à prendre en compte l'idée de l'analyse des réseaux sociaux - le réseau doit être un outil permettant de rendre plus fine et plus rigoureuse nos analyses. Mais la réflexivité enseigne au chercheur que sa catégorie d'analyse est devenue une catégorie centrale dans tous les domaines de la vie sociale avec de multiples instrumentalisations des études universitaires, et que les acteurs étudiés la mobilisent constamment ; il doit aussi intégrer dans son analyse les usages stratégiques - et même critiques - que les acteurs étudiés font de cette notion. Cet usage du terme réseau peut alors

_

² THOMPSON Grahame, Between hiérarchies and markets: the logics and limits of network forms of organization, New York, Oxford University Press, 2003

³ Nous avons utilisé cette dichotomie dans une première publication (Dumoulin Kervran 2007) mais elle ne permettait plus de rendre compte de notre questionnement. Elle recoupe très l'opposition entre « réseau comme structure » et « réseau comme acteur », reprise dans ce livre par K. Sikkink, et qui structure le livre de synthèse *Networked Politics. Agency, power and Governance* (Kahler, 2009), publié après la tenue de notre colloque.

être le fait des acteurs étudiés ou des chercheurs mais se distingue de l'acception « catégorie d'analyse ». Du côté « modèle d'action », il s'agissait donc d'adopter une perspective compréhensive afin d'analyser cet *agir-en-réseau* comme le nouveau « modèle d'action » légitime à l'époque de « la globalisation », et construire un véritable programme de recherche autour de cet objet émergent. Le terme « agir-en-réseau » recueille alors les deux faces de la problématique.

Afin de conclure ce tour d'horizon, reprenons deux pistes de réflexion qui s'ouvrent pour de futures enquêtes : les rapports de pouvoirs qui se nouent de manière peu explicite autour de cette notion de réseau, et la nécessité d'analyser la diffusion mondiale du modèle d'action, dont l'omniprésence devrait justement inciter le chercheur à un usage parcimonieux de la notion.

1- Agir-en-réseau : modalité de l'euphémisation des rapports de pouvoir

Comme nous l'avons vu, les rapports de pouvoir semblent éludés par la vision d'un monde en réseau, « horizontal » où les asymétries ne peuvent jamais s'installer grâce à cette « fluidité » des relations. Pourtant ces rapports constituent un point nodal de ce livre, autant pour ceux qui se mobilisent lorsqu'ils choisissent un modèle d'action, que pour les chercheurs qui défendent cette catégorie d'analyse.

« Une organisation horizontale »... Tout d'abord, il existe une tension forte entre, d'une part, l'option « modèle d'action », où les rapports de pouvoir sont le plus souvent euphémisés voire invisibilisés par cette notion de réseau, et, d'autre part, l'option « catégorie d'analyse » qui, contrairement à ce qui est souvent colporté, permet justement de définir de manière empirique, et de visualiser les rapports de pouvoir entre les acteurs (centralité, capital relationnel, trous structuraux, broker etc.). Dans la première option, on a vu que l'agir-enréseau est toujours défini par une forme de rapports non hiérarchiques, par opposition à ceux qui présidaient au modèle de la bureaucratie, et cette liberté individuelle sans contrainte est systématiquement mise en avant par ceux qui revendiquent ce modèle d'action. Paradoxalement, les analyses montrent que cette « horizontalité » est très difficile à maintenir si l'on sort du simple réseau d'échange d'information, et si une certaine efficacité est recherchée dans une action collective nécessitant alors la mobilisation de certaines ressources

rares et l'inscription dans une certaine durée (cf Pleyers et Sikkink). Elles montrent aussi que l'hétérogénéité sociale des membres, souvent à la base de l'organisation en réseau, implique un accès différencié aux ressources telles que l'information, le droit, l'argent, le prestige, ou le capital social (Burgos-Vigna, Rodrigues Moog, Tahar Chaouch, Grediega et Jimenez), ainsi qu'un pouvoir de contrôle peu explicite de la part des premiers membres du réseau. De plus, l'informalité des règles peut justement faciliter la perpétuation de positions dominantes et brider un fonctionnement démocratique. Boltanski et Chiapello insistent ainsi sur les nouvelles formes d'exclusion (les réseaux laissent de nombreux espaces « déconnectés ») et de spoliation (le travail de maillage non reconnu des petites mains face aux « faiseurs » s'appropriant le tissage de relations sans réciprocité) qui composent cette galaxie connexionniste⁴.

Cette insistance des discours militants sur l'horizontalité peut donc masquer des relations inégalitaires alors que des études comparatives montrent que le fonctionnement concret des "collectifs d'engagement" est encore aujourd'hui, en particulier dans les ONG internationales, bien plus proche de modes hiérarchiques et/ou communautaires de fonctionnement (Dumoulin Kervran, 2008; Ollitrault et Lefevre, 2007)⁵. Malgré la vogue pour cette organisation en réseau par rapport à la forme hiérarchique, il conviendrait aussi de prendre en compte les nombreuses analyses empiriques du monde des ONG qui suggèrent que cette mue vers l'organisation réticulaire est en fait peu étayée. On trouvera même le cas particulièrement pyramidal de Greenpeace et Handicap International (Lefèvre, Ollitrault, 2007), ou celui du secrétariat de Amnesty International dans les réseaux de défense des droits de l'homme (Lake et Wong, 2003). L'action en réseau est également génératrice de nouvelles inégalités, comme le montre par exemple Burgos-Vigna (Chapitre 3), selon que les villes participent ou non aux réseaux transnationaux de promotion du budget participatif, ou Pleyers (chapitre 2), lorsqu'il précise que les formes d'actions les plus horizontales, à côté d'expérimentations novatrices, peuvent recouvrir des positions de leader ou des « ... hiérarchies informelles, qui sont souvent moins démocratiques et plus difficiles à contrôler. »

_

⁴ Boltanski et Chiapelo (1999) évoquent même l'idée que la figure du réseau tend à être mobilisée dans le management de manière plus intense encore que dans celle du marché, afin de masquer les continuités et les inégalités du « capitalisme ».

⁵ Voir les cas hétérogènes présentés dans le dossier Sandrine Nicourd, (dir.), « Comprendre les engagements aujourd'hui » (2007), un parti politique (la LCR), un groupe militant (les « Motivé-e-s »), des associations internationales (Handicap International, associations pour le commerce équitable, la Délégation Catholique pour la Coopération), un mouvement d'éducation populaire (les Scouts et Guides de France) et une ONG américaine (les Worker Centers). On renvoie aussi à la comparaison des études de cas du dossier des Cahiers des Amériques latines N° N°51-52, déc. 2007 « Des sociétés en réseau »

La tension est d'autant plus forte que, quand le pôle "catégorie d'analyse" vise à identifier les propriétés structurales des relations, comme dans la *Social Network Analysis*, les « asymétries », les inégalités dans l'accès aux ressources constituent un élément-clé. Ainsi, l'étude précise de ces réseaux de relations est justement une bonne manière de mettre à jour l'inégalité, au-delà même des statuts formels des individus. D'ailleurs, l'analyse des réseaux clientélistes ou "de patronages" est un thème classique alors que ces réseaux-là se caractérisent justement par leur "verticalité", comme l'ont exposé ici Agudelo pour les réseaux noirs colombiens, et Zubizarreta (chapitre 8) pour les factions en Argentine au XIXe. Si les communautés de chercheurs de l'analyse des réseaux sociaux et de l'analyse des mobilisations sociales se sont longtemps ignorées, les premiers rapprochements semblent donc pouvoir être très féconds pour penser enfin ensemble les différentes formes d'action collective (cf Diani, chapitre 10).

Inégalités face au choix de l'organisation en réseau⁶. Cette analyse du réseau comme modèle d'action - qui se distingue donc à la fois de l'action à travers des organisations plus formalisées et de l'action individuelle mobilisant de simple réseaux de sociabilité, les deux alternatives anciennes - révèle une autre inégalité importante, spécifique de l'époque contemporaine. Malgré cette diffusion générale sur laquelle on a insisté, le choix de l' « agiren-réseau » n'est pas le même suivant qu'on se situe en bas ou en haut de l'échelle sociale, parce que ce choix renvoie aussi à l'accès différencié des individus aux institutions et aux organisations officielles. Les élites au sens large, qu'elles soient dans le monde de l'entreprise ou le monde de l'action politique, voire de l'associatif ou du militantisme, ont toujours le choix entre l'action par la voie des organisations existantes et l'action plus informelle en mobilisant leurs réseaux⁷, et elles ne choisissent l'« agir-en-réseau » que pour certaines de leurs initiatives. Les experts-militants par exemple, peuvent agir soit par la voie des organisations officielles (leurs Etats, les institutions onusiennes, les grandes ONG), soit par le biais d'une action en réseau plus ou moins formalisée (cf. par exemple les ONGI internationales du réseau Rondônia décrites par Rodrigues Moog ou les experts militants de l'altermondialisme analysés par Pleyers). Les migrants économiques, les marginaux ou les militants issus de milieux défavorisés (ou tout simplement outsiders, strangers) n'ont pas accès aux organisations permettant le voyage officiel (ambassades, visas, compagnies

⁶ Je remercie Marielle Pépin Lehalleur particulièrement pour les discussions qui ont porté sur ce point.

⁷ L'action traditionnelle à travers les clubs et autres cercles de l'entre-soi doit être distinguée de l'action en réseau, puisqu'il s'agit de collectivités dans lesquelles l'entrée et la sortie des membres sont extrêmement contrôlées.

d'aviation, etc.) ni à l'action politique officielle (partis politiques, ministères, organisations internationales) : ils font donc un choix très contraint pour l' « agir-en-réseau ». Les acteurs illégaux et/ou violents privilégient l'« agir-en-réseau » d'autant plus volontiers que les institutions officielles - ici dans le sens précis de légales - leur sont fermées. La fondation en bonne et due forme d'une nouvelle organisation demande nombre de ressources (réseaux sociaux, contacts officiels, fonds, ressources juridiques, capacités discursives pour énoncer le projet, etc.) qui restent inégalement réparties.

Mais nous avons montré que cette inégalité est encore renforcée par l'accès inégal à l'économie des biens symboliques. Les élites choisissent ce mode d'action seulement pour certaines de leurs initiatives et parce qu'elles y voient le modèle d'action le plus efficace, influencées en cela par une *doxa* intellectuelle en faveur du réseau. Elles ont d'ailleurs un accès facilité à la fois vers les outils intellectuels (modalités d'interaction, grammaire de justification, mode de subjectivation) et les technologies de la communication (NTIC en général) qui rendent possible le fonctionnement de ce type d'action collective.

Imposition de problématique. A la frontière entre *l'agir-en-réseau* comme modèle d'action et comme catégorie d'analyse, soulignons une troisième relation de pouvoir qui tient plus de l'imposition de problématique. Ce mode d'action est en effet devenu une des modalités de gouvernance largement utilisée par les Etats et les Organisations internationales qui pratiquent, pour un nombre croissant d'activités, la délégation vers des réseaux thématiques d'acteurs privés⁸. Dans ce livre, Burgos-Vigna montre bien comment certains réseaux de transfert du budget participatif sont créés et entretenus par l'ONU, le PNUD ou l'Union européenne.

De plus, la notion est utilisée dans tellement de disciplines différentes et de domaines non scientifiques qu'elle se révèle un véritable « opérateur de pensée dominant » de notre époque et que les analyses de l'action collective courent toujours le risque de la concevoir comme LE nouveau « paradigme » des sciences sociales, et même de succomber à l'usage substantialiste de la notion, selon lequel toute la société n'est plus que réseaux. De plus, les relations sont intimes entre militantisme transnational et monde universitaire. L'analyse de Pereira dans ce livre a montré l'influence du courant du « négrisme » sur une partie importante de la mouvance libertaire et sur l'altermondialisme. En suivant l'analyse de Johanna Simméant,

-

⁸ Sur cette pratique de délégation, voir la synthèse dans l'étude de la régulation mondiale d'internet (Cowhey et Mueller, 2009) ou sur « l'accountability » de humanitaire (Gross, Stein, 2009) ou sur l'environnement, l'étude de Charlotte Streck, 2002.

signalons que l'engouement actuel de la notion dans les analyses de l'action collective et de la globalisation pourraient bien correspondre à une survalorisation de certaines mobilisations (en nombre et en succès), de certains acteurs (ONG, coalitions transnationales), de certaines grammaires réticulaires, correspondant aux intérêts privilégiés et à un certain ethnocentrisme des universitaires empressés de voir émerger le contre-pouvoir tout en souplesse d'une société civile globale (Simméant 2005). Les discours sur la désidéologisation du militantisme et la désaffection pour les « appareils » ont souvent été repris dans les milieux écologistes et altermondialistes ayant un moindre intérêt pour la classe ouvrière. Ces discours ont donc été porté par ces mobilisations qui sont très médiatisées mais qui ne sont pas représentatives de l'ensemble des luttes sociales contemporaines. Ce manière de qualifier l'engagement politique peut être mis en lumière par une étude conjointe des transformations des champs journalistiques, scientifiques et militants depuis les années 1970 (Ollitrault, 2009). Cet aspect rappelle encore une fois aux universitaires qui mobilisent la notion de réseau que leur regard privilégie certains aspects et qu'il est le produit d'une position sociale dont l'universalisme est biaisé (la skholè, Bourdieu, 1997). Il est donc nécessaire d'en faire un usage réflexif, tant la catégorie peut charrier de présupposés, malgré ses apparences si banales.

L'action collective politique est donc aujourd'hui sujette à une imposition de problématique de cet agir-en-réseau à la croisée des dispositifs de bonne gouvernance et du renouveau de la pensée contestatrice. Yannick Rumpala présente sur ce point une stratégie possible pour contre-balancer cet usage gestionnaire ou même sécuritaire de l'analyse de réseau, utilisé dans le monde politique et celui de l'entreprise. Son analyse fouillée des usages de la notion de réseau l'amène en effet à proposer de « ...placer cette connaissance d'inspiration sociologique (des réseaux) dans une perspective d'utilité sociale » (Rumpala, 2007, p. 219). Il montre comment une meilleure connaissance de ces flux réticulaires peut servir à la fois à déjouer les stratégies de contrôle réticulaire et à mieux faire des choix de consommation alternatifs (consommation politique) ou plus éclairés (raccourcir les réseaux) ; comment elle peut servir aussi à rendre les modes d'action politiques réticulaires plus efficaces. Le réseau-catégorie d'analyse est ici proposé pour l'action politique, loin des cercles universitaires.

Usages stratégiques du modèle d'action. Se focaliser sur *l'agir-en-réseau* comme modèle de l'action collective légitime implique aussi d'analyser les instrumentalisations internes et externes de ce modèle. De récents travaux incitent ainsi à analyser finement le fonctionnement des « façades institutionnelles » (Collectif 2009), leur construction, leurs mobilisations, leur réappropriation différenciées par les membres de l'organisation. *L'agir-en-*

réseau apparaît bien dans les chapitres précédents comme une nouvelle ressource pour les entrepreneurs de cause, mais parfois ses effets sont plus symboliques que réels dans l'organisation sociale du collectif. Sylvie Ollitrault et Sylvain Lefèvre (2009), dans la même veine, proposent d'intégrer à la grille d'analyse la notion « d'offre de modèle d'organisation » comme étape des activités de « cadrage » opérées par les entrepreneurs de cause. L'aptitude qu'a l'entrepreneur de cause à faire adhérer à un mode d'organisation est une étape importante de la mobilisation. Dans ce sens, un bon maniement discursif du modèle de l'action en réseau, grâce à sa résonance auprès des militants, devient une ressource. Ainsi, tout collectif d'engagement possède de manière plus ou moins explicite une « idéologie organisationnelle » qui fait tenir les bénévoles en leur faisant croire que leur participation se fait sur le mode « réseau » alors que le fonctionnement réel est parfois très hiérarchique, pas du tout intermittent, voire avec un turn over rapide résultant justement de cette désillusion sur les modes de fonctionnement. Les discussions citées par Pereira (chapitre 4) au sein du mouvement libertaire décrivent bien comment les options politiques se définissent vis à vis d'un mode d'organisation de l'action commune.

Finalement les analyses montrent qu'il faudrait être encore plus précis lorsqu'on utilise le terme de réseau dans nos recherches : s'agit-il du modèle qui a présidé à l'organisation des acteurs ? De la manière dont les dirigeants - ou porte-paroles – présentent, au sein de plus larges récits en interne et en externe (*narratives*), leur action collective ? De la manière dont la méthode d'organisation est décrite au sein de la doctrine et de l'idéologie politique ? De l'usage du système d'information et de sa dimension technologique ? Ou enfin de la manière dont sont structurés les liens personnels entre les membres du collectif, analysés tels qu'une analyse de réseau permet de les reconstruire ?

2- Modèle hégémonique... notion à utiliser avec parcimonie.

Agir-en-réseau : une figure de l'homogénéisation globale ? Si l'on suit l'idée d'un modèle d'organisation en réseau qui s'imposerait au niveau planétaire comme LE modèle d'action légitime à l'époque de la globalisation, ce qu'illustrent plusieurs des chapitres de ce livre, deux lignes de recherche se dessinent. D'une part, on peut étudier cette convergence en se centrant sur les mécanismes de diffusion rapide du modèle de *l'agir-en-réseau*, en analysant les récits des acteurs (« institutional narratives ») visant à présenter/justifier leurs modes d'organisation. D'autre part, on peut aussi analyser l'écart entre cet engouement et la réalité

des pratiques organisationnelles, en se centrant sur les mécanismes de traduction et de réappropriation différents du « modèle »⁹, puisque la pratique de l'action collective reste « en situation », « embedded » (enchâssée) dans certaines sphères sociales, marquée par une culture, une historicité propre à chaque secteur (militants altermondialistes, militants exguerilleros, migrants, théologiens de la libération, etc.), à chaque région¹⁰. Les chapitres de ce livre montrent justement comment l'agir-en-réseau correspond à des modes d'organisation variés lorsque l'on se focalise sur les pratiques plus précises. Notons que le projet de comparer les modes de diffusion et d'appropriation de ce modèle agir-en-réseau, suivant les régions du monde et suivant les secteurs de l'action collective, n'a cependant guère été initié.

Depuis l'article de McAdam et Rucht (1993), les analyses de la diffusion transnationale des répertoires d'action dans les mouvements sociaux se sont développées, cherchant à expliquer le constat selon lequel les mobilisations sociales se ressemblent de plus en plus tout autour du globe. Elles insistent parfois sur les réappropriations toujours différentes (Chabot 2002), parfois sur la composition des facteurs qui déterminent la diffusion transnationale par-delà cette diffusion de modèle d'action : les changements plus larges des institutions politiques nationales et internationales (Guigni, 1998). La réflexion de la sociologie des organisations au sujet de la croissance mondiale de l'isomorphisme organisationnel reste un cadre de recherche très fécond pour cette problématique (Di Maggio et Powell, 1983 ; et Powell et Di Maggio 1991). La recherche pointe en effet la composition de plusieurs facteurs - la socialisation similaire des dirigeants, le mimétisme en contexte d'incertitude, et la coercition des acteurs dominants parvenant à ce que les acteurs dépendants finissent par leur ressembler.

L'idée que le réseau serait le modèle dominant de l'action collective aujourd'hui relance aussi les réflexions sur l'émergence d'un nouveau « répertoire d'action » dominant dans l'histoire de l'Europe¹¹. Cette manière de poser le problème, même si elle peut sembler trop générale, pointe l'attention vers les modalités organisationnelles de l'action et permet de

⁹ Comme des études l'ont fait pour les « méta-institutions » que sont le marché, l'industrie ou l'Etat...

¹⁰ Ligne sur laquelle insiste Johanna Siméant (2005) en citant aussi le cas des travaux sur l'organisation de l'altermondialisme dans le cadre français : Agrikoliansky et Sommier, 2005.

¹¹ Cet agir-en réseau viendrait compléter les trois caractéristiques proposées par Offerlé (2008) : l'usage du scandale, de l'expertise et du nombre ; et l'insistance d'autres auteurs (Cohen et Rai, 2000 ; Ollitrault, 2008) sur les nouvelles caractéristiques « transnationales et solidaristes » du modèle émergent depuis les années 1980. Rappelons la définition de Tilly (1984, p.99) « un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorités, en rendant un ensemble de moyens d'action limités plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts ». Le nouveau répertoire d'action succèderait aux deux précédents mis en évidence par Charles Tilly en Europe : le répertoire « local patronné » et le répertoire « autonome national » ayant régné pendant plus d'un siècle (voir Tilly, 1986).

souligner combien le « choix » de *l'agir-en-réseau* est aussi contraint par de très larges processus.

Un principe de parcimonie. Dans le cas où le chercheur se place clairement du côté du réseau-catégorie d'analyse, les exigences méthodologiques de l'analyse des réseaux sociaux constituent certainement un frein à l'utilisation excessive de la notion de réseau. Mais même lorsqu'il s'agit d'analyser des mobilisations en réseau (et donc le réseau modèle d'action), la catégorie ne devrait pas être mobilisée sans précautions : toute action éphémère ou illégale, tout collectif pas ou peu hiérarchisé, toute mobilisation avec une faible division du travail politique n'est pas utilement défini par la forme réseau. Dans ce livre, Pleyers, Burgos-Vigna, et Pereira montrent d'ailleurs bien que la vogue actuelle de l'agir-en-réseau recouvre au moins deux projets dont la convergence n'a rien d'évident, l'un plus centré sur l'efficacité, l'autre sur l'horizontalité. En tenant compte des précisions précédentes, un usage circonspect de la catégorie s'impose alors au chercheur. Ce type d'organisation en réseau ne doit pas être plaqué mécaniquement : nous savons que le modèle peut ne correspondre qu'à une étape ou à un segment d'une dynamique d'action collective.

Premier point, il correspond à une **étape** de leur histoire, éventuellement de leur institutionnalisation¹²: au cours de sa trajectoire, une mobilisation peut par exemple avoir une phase réseau avant de devenir une organisation plus formelle (c'est une des critiques parfois faite à ATTAC ou au comité d'organisation des Forum Social Mondial, cf. Pleyers, qui rejette pourtant l'idée d'une tendance inéluctable à la recentralisation), ou, au contraire passer par une phase plus hiérarchique avant d'adopter, lors de son expansion mondiale, une organisation plus décentralisée, où les antennes ont une forte autonomie (exemple des antennes nationales des organisations environnementales comme FoE (Ollitrault, 2008) ou du WWF ou de Greenpeace France à la fin des années 1990 (Fréour 2005). Les chapitres de ce livre montrent bien l'importance d'étudier les conditions précises de création de ces mobilisation afin d'en comprendre le cycle de vie.

Deuxième point, le modèle peut ne concerner qu'un des **segments** d'une mobilisation plus large. Par exemple, les « cellules » dans les guerillas centre-américaines, ou les formations politiques de gauche durant l'entre deux-guerres, ne constituent que des petits groupements d'individus plutôt hiérarchisés, même s'ils sont enchâssés dans des connexions plus

-

¹² Une forme de paradoxe émerge alors : les réseaux politiques transnationaux gagnent du pouvoir grâce à leur forte décentralisation et informalité mais c'est justement la reconnaissance de leur pouvoir qui les oblige à rendre des comptes (accountability) et ainsi à s'engager dans un plus grand degré de formalité. Plusieurs articles de livre dirigé par Kahler (2009) décrivent précisément ces différentes phases de développement des coalitions.

« horizontales ». A l'inverse, les secrétariats des campagnes de mobilisations transnationales possèdent bien une forte centralité, même si la plupart des participants conservent une organisation très décentralisée. Des coalitions d'acteurs peuvent ainsi se constituer par hybridation entre plusieurs modèles organisationnels (Kahler 2009, introduction, ou Diani dans ce livre). Parfois même l'identification d'un modèle d'action peut dépendre de **l'échelle choisie**: l'unité d'analyse est-elle l'individu, le groupe ou l'organisation? Une organisation comme le WWF au niveau mondial est par certains aspects un grand réseau d'organisation (appelée la «famille» en interne), mais chacun des bureaux nationaux est bien une organisation classique hiérarchisée, alors qu'au niveau individuel, les membres de chaque antenne nationale appartiennent à des réseaux thématiques spécialisés (d'ailleurs plus institutionnalisés, comme TRAFFIC, ou plus informels, comme celui sur les réserves privées).

Troisièmement cette imposition actuelle de la catégorie "réseau", tant par les analystes que par les militants, incite le chercheur à mener une enquête empirique précise avant de qualifier la mobilisation de « réseau », et de rendre compte des débats qui subsistent sur le modèle à adopter. On a vu que dans le monde des ONG, même auto-proclamées « en réseaux », le modèle réticulaire ne correspondait pas souvent à une réalité du fonctionnement interne. De plus, qu'il s'agisse des Etats, d'acteurs illégaux ou d'ONG, les études les plus récentes montrent que le choix d'un modèle hiérarchique reste une option valorisée à côté du modèle en réseau (Kahler, 2009).

Il est d'ailleurs important de ne pas affirmer trop vite que le modèle est vraiment hégémonique, et de rendre compte des débats qui continuent à entourer son choix au sein des groupes mobilisés. Ainsi, on a vu non seulement que, par le passé, l'organisation nominalement « en réseau » était stigmatisée (cf. les contributions de Tahar Chaouch sur la théologie de la libération, Iglésias sur les gauches non communistes, ou Fonlupt sur l'anarchisme), mais que, aujourd'hui encore, cette hégémonie reste contestée et le modèle légitime reste l'objet de lutte. Par exemple, dans la gauche radicale, tend à dominer la mouvance « negriste » en faveur d'une organisation de « réseaux de réseaux » transnationaux, mais elle reste contestée par d'autres options comme celle du parti ou la fédération, défendue par ceux qui plébiscitent les répertoires de d'action de masse, et une action syndicale accordant un rôle de coordination à un secrétariat centralisé (cf. Pereira chapitre 4). Les discussions sur les modalités de l'action en réseau sont des dilemmes d'action très anciens.

Modèle d'action ET Catégorie d'analyse

Au terme de ce parcours consacré aux usages de la notion de réseau dans l'action collective, de nombreuses perspectives d'analyses se sont révélées, sans que la démarche tombe ni dans un usage totalement relâché, ni dans un usage très formaté de la *Social network Analysis*. Chacune à sa manière, et parfois avec une compétence experte basée sur une longue expérience, les analyses qui précèdent ont montré une attention à la forme et aux propriétés structurales des relations. Bien sûr deux tendances subsistent entre les chercheurs qui tentent d'évaluer la réalité de *l'agir-en-réseau* comme modèle proclamé (horizontal-flexible-informel), et ceux qui construisent des données relationnelles avant de déterminer quels sont les acteurs en présence. Mais toutes se sont aussi construites sur une démarche *compréhensive*, les perceptions des acteurs sur leur action stratégique étant bien prises en compte dans l'analyse, ainsi que sur une démarche *réflexive*, puisque chaque auteur prenait de la distance vis-à-vis de cette notion de réseau et cherchait à expliciter l'usage qu'il en faisait. Il reste cependant de nombreuses directions de recherche à entreprendre, les voies les plus prometteuses se révélant celles qui assument que, dans ce domaine de recherche, la notion de réseau est à la fois catégorie d'analyse *et* modèle d'action.

Bibliographie de la conclusion

BOLTANSKI Luc, et CHIAPELLO Eve, (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

CHABOT, Sean, (2002), "Transnational diffusion and the African American Reinvention of the Ghandian Repertoire", in SMITH, Jackie, JOHNSTON, Hank (eds.), *Globalization and Resistance. Transnational Dimensions of Social Movements*. New York: Rowman & Littlefield, pp. 97-114.

COHEN, Robin, RAI, Shirin M., (2000) «Global Social Movements - Towards a cosmopolitan politics », in COHEN Robin, RAI Shirin M., (eds.), *Global social movements*, London, The Athlone Press, , pp. 1-17.

COLLECTIF (2009), Les façades institutionnelles Constructions, logiques sociales et appropriations des « orthodoxies », texte de l'appel au Colloque organisé par l'École Doctorale de Science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

COWHEY et MUELLER, (2009), « Delegation, Networks, and Internet Governance » in, KAHLER Miles, ed., (2009), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp. 173-193.

DIMAGGIO, Paul J. et POWELL, Walter, (1983), 'The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields', *American Sociological Review*, 48, 147-60.

POWELL Walter, DIMAGGIO Paul J. (eds.), (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago: The University of Chicago Press.

DUMOULIN KERVRAN, David, (2007), « Usage comparé de la notion de réseau : propositions d'analyse pour l'action collective », Cahier des Amériques Latines, N°51-52, décembre, pp. 125-145.

DUMOULIN KERVRAN, David, (2008), « Effets inégalitaires et pratiques des ONG », dans : Polymnia ZAGEFKA et Christine ZUMELO, *Egalité* (s) / *inégalités*(s) dans les Amériques, Paris, Editions de l'Institut des Amériques, pp. 91-105.

FREOUR, Nadège. (2005), « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains ». Communication au Congrès de l'Association française de science politique, Lyon, septembre., http://sites.univ-lyon2.fr/congres-afsp/imprimersans.php3?id article=136

GIUGNI, Marco G., (1998), « The other side of the coin: explaining crossnational similarities between social movements », *Mobilization*, , vol. 3, no. 1, p. 89-105.

GROSS, STEIN, (2009), « The Politics and Power of Networks: The Accountability of Humanitarian Organizations », in KAHLER Miles (ed.), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp. 151-170.

KAHLER, Miles (ed.), (2009), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press.

LAKE, David A. et WONG, Wendy H., (2009), «The politics of Networks: Interests, Power, and Human Rights Norms », in Miles Kahler, , *Networked Politics. Agency, Power and Governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp.127-150.

McADAM, Doug et RUCHT, Dieter (1993), « The Cross-National Diffusion of Movement Ideas », *The Annals of The American Academy of Political and Social Science* 528 (July): 59.

NICOURD, Sandrine (dir.), (2007), « Comprendre les engagements aujourd'hui » dans *Sociologies Pratiques*, n° 15, pp. 1-134.

OFFERLE, Michel (2008): «Retour Critique sur les répertoire de l'action collective (XVIII-XXI siécle) », *Politix*, n°81, pp.181-203.

OLLITRAULT, Sylvie, LEFEVRE, Sylvain, (2007), « Les militants face aux contraintes managériales : le cas des groupes locaux de Handicap International », *Sociologies Pratiques*, n° 15, pp. 97-111.

OLLITRAULT, Sylvie, 2008 *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, Rennes : PUR, Res Publica.

OLLITRAULT, Sylvie (2009), « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? » Congrès AFSP Grenoble 2009, Section thématique 50, Que faire des idées en Science Politique ?, *Axe 3. Prendre en compte les idées en science politique*; www.congresafsp2009.fr/sectionsthematiques/st50/st50.html (consulté le 20 août 2010).

RUMPALA, Yannick (2007), «La connaissance et la Praxis des réseaux comme projet politique », *Raisons Publiques*, N°7, p. 199-220 ; p 219

SIMMEANT, Johanna, (2005), « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux « transnationaux » dans quelques ouvrages récents », 8e Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), table ronde « Où en est la sociologie des mouvements sociaux », 15-18 septembre, 38 p.

AGRIKOLIANSKY, Eric, SOMMIER, Isabelle (dir.), (2005), *Radiographie de l'altermondialisme*, Paris, La Dispute.

STRECK, Charlotte (2002), « Global Public Policy Networks as Coalitions for Change », in Daniel C. Esty and Maria H. Ivanova (eds.), *Global Environmental Governance: Options and*

Opportunities, New Haven, CT, Yale School of Forestry and Environmental Studies, , pp. 121-140, http://environment.yale.edu/documents/downloads/o-u/streck.pdf.

THOMPSON Grahame, Between hiérarchies and markets: the logics and limits of network forms of organization, New York, Oxford University Press, 2003

TILLY, Charles, (1984), « Les origines du répertoire de l'action contemporaine en France et en grande Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°4, octobre, p.99.

TILLY, Charles, (1986), La France conteste de 1600 à nos jours, Paris, Fayard.